

Saintes, le 14/10/2021

Note d'information

Règlement – Avant programme - Classements

L'évènement sportif intitulé « **Le Marathon de Saintes 2021** » est organisé par le Club d'Aviron Saintais soutenu par la Fédération française d'Aviron (FFA) et la ligue Nouvelle Aquitaine d'Aviron.

Il se déroulera le samedi 18 décembre 2021 au gymnase des BOIFFIERS

STEVE JANNIERE - 1, rue Jean Philippe RAMEAU - 17100 SAINTES

Sur un même plateau, se dérouleront 2 épreuves.

- Un Challenge Inter-Entreprises avec des équipes de 4 rameurs, hommes et femmes, pour un relais sur 2000m (4x500m).
- Une compétition d'aviron indoor sur la distance d'un semi-marathon (21097m) et d'un marathon (42195m)

Règlement

I - Organisation générale du « Marathon de Saintes »

1. L'objectif de ce « **Marathon de Saintes** » est de promouvoir les bienfaits de l'aviron pour la santé au travers d'un défi sportif, quel que soit l'âge, le sexe et la stature des participants.
2. Les inscriptions se font sur les supports mis à disposition sur le site [Accueil - Aviron Saintais \(aviron-saintais.fr\)](http://Accueil - Aviron Saintais (aviron-saintais.fr)) et transmis à marathon.indoor.cas@gmail.com à partir du 15 octobre 2021 jusqu'au mardi 7 décembre 2021-12h00.
3. Pour participer, les pratiquants doivent être licenciés à la FFA ou produire, au plus tard le jour de l'épreuve, un Certificat Médical de Non-Contre-Indication (CMNCI) à la pratique de l'Aviron Indoor, ou tout autre sport en Compétition, de moins d'un an (ou de moins de 3 ans avec questionnaire médical récent QS-Sport Cerfa 15699*01). (Support sur le site [Accueil - Aviron Saintais \(aviron-saintais.fr\)](http://Accueil - Aviron Saintais (aviron-saintais.fr))).
4. Les non licenciés FFA, se verront souscrire, pour l'épreuve, une « licence évènementielle » d'aviron indoor incluse dans les frais d'inscription. Cette licence fait bénéficier des garanties souscrites par la FFA à la MAIF, partenaire du « **Marathon de Saintes 2021** ».
5. Les épreuves d'aviron indoor se fixent sur des rameurs Concept2 commercialisés par la société INCEPT, partenaire du « **Marathon de Saintes 2021** ».

6. L'accueil de tous les participants se fait à partir de 11h00 afin de procéder au contrôle du pass sanitaire, des certificats médicaux, le cas échéant, et la pesée des rameurs PL. Il sera remis à chaque participant un badge de participation à l'évènement et le programme d'engagement des sportifs inscrits, sur lequel figurera le positionnement de chaque équipe engagée dans le gymnase.
7. Les premiers départs (marathon solo) se feront à partir de 13h 00 et jusqu'à 15h
8. Le programme des départs de tous les participants sera disponible sur le site [Accueil - Aviron Saintais \(aviron-saintais.fr\)](http://Accueil - Aviron Saintais (aviron-saintais.fr)) 8 jours avant l'épreuve.
9. Un poste de la Protection Civile 17, assurera la sécurité médicale de l'évènement sur le lieu de compétition.

II - Organisation du Challenge Inter-Entreprises

1. Chaque équipe de 4 rameurs est constituée soit d'hommes seuls, soit de femmes seules, soit de 2 femmes et 2 hommes.
2. En fonction du nombre d'équipes engagées le classement sera établi pour les équipes féminines, masculines, et mixtes.
3. Les courses sur 2000m se font en relais de 500m par chaque rameur selon le protocole réglementaire.
4. Une première phase de qualification (4 à 6 équipes par série) permettra de fixer les équipes retenues pour chaque finale de classement.
5. Chaque équipe participera donc à une première course de qualification et une finale de classement. Les 6 meilleurs temps des qualifications participant à la finale A, les 6 suivants à la finale B...
6. L'accueil se fera à partir de 13h30, les équipes seront prises en charge pour une séance d'initiation et de calage du dispositif de course.
7. Un stand spécifique sera dédié aux participants du Challenge Inter-Entreprises.
8. Une pause collation est prévue entre la phase des courses de séries et celles des finales.
9. La cérémonie des récompenses aura lieu vers 17h00

III – Organisation des courses sur la distance du semi-marathon(21097m) et du marathon (42195m)

1. Chaque distance pourra être parcourue :
 - En solo, en tandem pour le semi-marathon,
 - En solo, en tandem et en carré pour le marathon.
2. **Un classement général sera établi en fonction de la distance, du type d'équipe (solo, tandem, quarré), de l'âge, du sexe et du poids de chaque participant appelé pour la circonstance « Classement général au temps compensés ».**

3. Des classements au temps compensé en découleront :
 - Par distance
 - En solo, en tandem et en carré
4. Le classement général au temps compensé du « marathon de Saintes » a pour objectif de mettre, pour ce seul évènement, au même niveau de « performance athlétique », tous les participants, en tenant compte de l'âge, du sexe et de la catégorie de poids de chaque sportif (et niveau de handicap le cas échéant).
5. Le calcul du temps compensé est effectué en fonction du temps réel réalisé par l'équipe, minoré d'un coefficient (coefA) tenant compte de l'âge, du sexe et du poids de chaque rameur.
6. Le coefficient 1 (coefA) représente la performance mondiale d'un homme de 19/29ans, TC.
7. Les coefficients calculés représentent l'écart entre toutes les performances mondiales de chaque catégorie d'âge, de sexe et de poids et la performance de l'homme de 19/29ans TC. (<https://www.concept2.com/indoor-rowers/racing/records/world>)
8. Le coefficient de 2,10 majore les temps calculés (coefA) sur le semi-marathon.
9. Le coefficient de 1,10 majore le temps calculé avec la moyenne des coefficients (coefA) des 2 rameurs en tandem.
10. Le coefficient de 1.15 majore le temps calculé avec la moyenne des coefficients (coefA) des 4 rameurs en carré
11. Les coefficients seront mis à jour les temps mondiaux de référence en date du 01/12/2021. Ils seront disponibles sur le site du club, et affichés le jour des courses.
12. La constitution des tandems et carrés peut ainsi être multigénérationnelles. Les équipes peuvent donc être constituées en mixité, de parents, d'enfants, de tous les âges.
- 13. Un classement open sera aussi établi en homme et en femme en solo sur les 2 distances.**
14. Des records nationaux, en solo, en tandem, ou en carré pourront être homologués dans les conditions réglementées par la FFA. Seuls les temps réels seront concernés. (<https://www.ffaviron.fr/medias/downloads/ffa-aviron-indoor-records-de-france-20200420092455.pdf>)
15. Les épreuves seront accessibles aux personnes atteintes de tous types de handicap(s). La catégorie devra être notifiée lors de l'inscription pour qu'un coefficient soit calculé sur le même principe déjà énoncé (coefA).
16. Pour les tandems et carrés : Les courses peuvent être réalisées en groupes composés, d'hommes, de femmes ou être mixte. Les équipes mixtes, doivent faire ramer au moins 1/3 de la distance totale par les femmes.
17. Les catégories d'âge sont établies de la façon suivante :
 - =12 ans
 - 13/14ans
 - 15/16ans
 - 17/18ans

- Puis par tranche de 10 ans à partir de 19 ans : 19-29, 30-39, 40-49, etc...80/89...) L'âge pris en compte pour la classification est celui atteint par le compétiteur le jour de la compétition.

Attention, pour toute homologation de record le plus jeune participant détermine la catégorie d'âge.

- Les rameurs courant dans une catégorie PL devront obligatoirement se faire peser entre 2h et 1h avant le départ de leur course (soit à partir de 11h00). Les personnes inscrites dans les catégories PL qui ne se présenteront pas à la pesée ou qui ne seront pas au poids pourront concourir, mais seront classées parmi les toutes catégories (TC). Attention, pour l'homologation d'un record dans des différents formats d'équipe, le poids le plus élevé déterminera la catégorie de poids (PL ou TC) d'engagement :
- PL femme $\leq 61.5\text{kg}$
- TC femme $> 61.5\text{kg}$
- PL homme $\leq 75.0\text{kg}$
- TC homme $< 75.0\text{kg}$

18. La cérémonie des récompenses aura lieu vers 18h00

Avant Programme

- 8h00 préparation de la salle
- A partir de 11h00 accueil des marathoniens PL
- 13h00 accueil participants Challenge Inter-Entreprises
- 13h00 départ marathon individuel
- 13h30 départ marathon tandem
- 14h10 départ marathon carré
- 14h20 départ Challenge Entreprises
- 15h00 départ semi individuel
- 15h10 départ semi-tandem
- 15h20 pause Challenge Entreprises
- 16h00 départ finales Challenge Entreprises
- Arrivées marathon et semi 16h40 / 18h00
- Fin Challenge Entreprises 16h30/16h45
- Remise des récompenses Challenge Entreprises 17h 15 + collation
- Classement provisoire semi et marathon 17h 30
- Classement temps compensés 18h 00

- *Remises des trophées 18h00/18h30*

Classements

- ❖ **Marathon OPEN temps réel**
 - Solo Femmes
 - Solo Hommes
 - Tandem Femmes
 - Tandem Hommes
 - Tandem Mixte
 - Carré Femmes
 - Carré Hommes
 - Carré Mixte
- ❖ **Semi-Marathon OPEN temps réel**
 - Solo Femmes
 - Solo Hommes
 - Tandem Femmes
 - Tandem Hommes
 - Tandem Mixte

- ❖ **Trophée « MARATHON de SAINTES au temps compensé**
- ❖ **Classements au temps compensé**
 - SOLO Marathon au temps compensé
 - Tandem Marathon au temps compensé
 - Carré Marathon au temps compensé
 - SOLO Semi-Marathon au temps compensé
 - Tandem Semi-Marathon au temps compensé